

## LA VALLÉE-DE-L'OR SE DOTE D'UN PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**SENNETERRE, LE 20 SEPTEMBRE 2017** – Après avoir déposé la première politique en développement social de la Vallée-de-l'Or, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) fait un pas de plus en adoptant le plan d'action 2017-2020.

« Nous sommes heureux de franchir une nouvelle étape dans notre démarche en ce qui concerne le développement social qui a débuté au printemps 2016. Avec ce plan d'action, nous venons réaffirmer la volonté des élus et des acteurs de la communauté de trouver des pistes de solutions pour améliorer la qualité et le mieux être des citoyens sur notre territoire », affirme M. Pierre Corbeil, préfet de la MRCVO.

Le plan d'action a été élaboré par les membres du comité aviseur sur la politique en développement social. « Les actions mises de l'avant sont issues des propositions formulées dans le cadre du Forum en développement social qui a eu lieu en février dernier, ainsi que des différentes consultations des partenaires. Je tiens à remercier et saluer l'implication de toute la communauté pour s'être engagée dans cette démarche », mentionne Mme Mélanie Racette, porte-parole du comité aviseur et directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi de l'Abitibi-Est.

### Plan d'action 2017-20

On retrouve dans le plan d'action de la Vallée-de-l'Or trois priorités dont le développement des compétences, la justice sociale ainsi que le milieu de vie. Ces trois axes regroupent différentes orientations ainsi que des pistes d'actions préconisées. Voici un tableau qui présente les orientations issues du plan d'action.

Développement des compétences	Justice sociale	Milieu de vie
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agir précocement auprès des enfants et de leur famille, pour assurer une entrée scolaire réussite.</li> <li>• Valoriser, promouvoir et soutenir l'éducation partout sur le territoire afin de développer le plein potentiel des citoyens.</li> <li>• Soutenir l'apprentissage et la formation quels que soient l'âge et le milieu, afin d'avoir une main-d'œuvre compétente et qualifiée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire les inégalités sociales sur le territoire de la Vallée-de-l'Or en travaillant à ce que les citoyens puissent avoir les outils pour développer leur potentiel.</li> <li>• Assurer un accès aux services afin de répondre aux besoins de la population.</li> <li>• Connaître les enjeux et sensibiliser la population face aux préjugés envers les personnes à risques, vulnérables ou en situation de pauvreté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler à une meilleure cohabitation.</li> <li>• Resserrer le tissu social.</li> <li>• Améliorer le sentiment d'appartenance et de fierté.</li> <li>• Favoriser la mise en place et optimiser les environnements favorables à la qualité de vie.</li> </ul>

### Mise en place d'un comité de suivi

Un comité de suivi a également été mis en place. Il a notamment comme rôle de s'assurer de l'évolution des actions en lien avec les priorités, de faire le suivi des engagements des partenaires à la démarche.

*« Le rôle du comité de suivi est essentiellement de voir à la mise en place et au déploiement du plan d'action avec les partenaires du milieu. Il va également jouer un rôle dans le partage de l'information auprès des intervenants impliqués »,* explique la porte-parole.

Les membres du comité de suivi sont :

3 citoyens	Pôle Malartic : Yvon Charrette Pôle Senneterre : Johanne Guay Val-d'Or : Paul-Antoine Martel
1 élu	Jacline Rouleau
1 membre de la sécurité publique	Jean-Raphaël Drolet, coordonnateur communautaire à la SQ
1 membre du secteur de l'éducation	Johanne Fournier de la CSOB
1 membre du secteur de l'emploi	Josée Mayrand d'Emploi Québec
2 membres des communautés autochtones	Nancy Brunelle du CEAAS En attente
2 membres des organismes communautaires	Ann-Julie Asselin du ROCVO Nathalie Chouinard de la Maison de la famille de Malartic
1 membre du Centre intégré de santé et services sociaux	Steve Audet, Chef de service
1 membre intersectoriel	Mélanie Racette du CJEAE

Notons que la MRCVO continuera d'accompagner et de soutenir les actions du comité de suivi. Rappelons également que la Politique en développement social a été adoptée par le conseil des maires le 17 mai 2017, et que lors de son dévoilement, les partenaires se sont engagés à faire vivre cette dernière dans leur organisation respective.

Source : Caroline d'Astous  
Coordonnatrice en communication  
MRC de La Vallée-de-l'Or  
819 825-7733, poste 262  
Cellulaire : 819 860-1743  
[carolinedastous@mrcvo.qc.ca](mailto:carolinedastous@mrcvo.qc.ca)